

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 73-1471/SG/FIN autorisant M. Ibrahim Abdi Kahen à acquérir une parcelle de terrain bâti, sise à Djibouti – boulevard Bonheure Titre foncier n° 108

n° 73-1471/SG/FIN

Ministère  
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication  
8 octobre 1973

Numéro JO  
n° 20 du 25/10/1973

Date du numéro  
25 octobre 1973

### TEXTE INTÉGRAL

M. Ibrahim Abdi Kahen est autorisé à acquérir une parcelle de terrain, d'une Superficie de 560 mètres carrés, sise à Djibouti, boulevard Bonheure, immatriculé au Livre foncier du Territoire sous le n° 108 au non du Crédit Foncier Immobilier.